



Nouvelle thématique d'EPP:

Pratiques réflexives* autour des troubles du langage écrit chez l'enfant et l'adulte

*basée sur les recommandations de la HAS et sur les recommandations de bonne pratique en langage écrit publiées en mars 2022 par le Collège Français d'Orthophonie.



Le programme est en cours de validation par l'ANDPC. Nous vous informerons dès que ce sera validé des possibilités pour l'année 2024.

Mais au fait, l'EPP c'est quoi???

- Prendre le temps d'échanger et de réfléchir collectivement sur nos pratiques,
- Analyser, élaborer des moyens d'amélioration de notre démarche clinique,
- Développer une réflexion sur notre propre routine professionnelle...

*Les actions d'EPP mettent à la disposition des orthophonistes une méthode et des outils simples et adaptés, pour **améliorer** la prise en soins et **valoriser** leurs pratiques. Chaque participant pourra se forger, ainsi, une habitude d'auto-analyse permanente de sa pratique.*

Et l'EPP, c'est comment?

L'action EPP a pour objectif :

- d'amener les professionnels, réunis en petits groupes, à analyser les situations cliniques rencontrées dans leur pratique quotidienne
- de développer une réflexion partagée sur la pratique en langage écrit
 - ▶ Evaluation personnelle
 - ▶ Prise de conscience
 - ▶ Evaluation à distance

L'organisation de l'action se déroule en trois temps : 3 demi-journées (4h + 4h + 3h) et un temps de travail individuel entre chacun.

forpic.contact@gmail.com

Facilitatrices en EPP en Picardie : Anne GRENIER et Anne LE GALLIC

Pour participer à l'action EPP, vous devez impérativement conserver votre forfait DPC 2024 et ne pas le consommer sur une autre action de formation (DPC cognitif).